

# Compétitivité régionale et emploi

2007-2013





# Fonds social européen 2007-2013

## « Compétitivité régionale et emploi »

### Soutenir l'emploi, développer la formation et favoriser l'insertion professionnelle

Le programme européen « Compétitivité régionale et emploi 2007-2013 » doit contribuer à la réussite de la politique de cohésion économique et sociale en Europe. Présent sur tout le territoire national à l'exception des quatre départements d'Outre mer, Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion, qui bénéficient du programme « Convergence », il cofinance en France les politiques nationales, régionale et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Les types d'opérations éligibles, le cadrage financier et les modalités de mise en œuvre sont précisés dans un document contractuel établi entre le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et la Commission européenne intitulé programme opérationnel.

Ce programme soutient les initiatives pour anticiper et gérer les mutations économiques, combattre le chômage, favoriser l'insertion sociale, lutter contre les discriminations dans le monde du travail, promouvoir le capital humain, les innovations et l'égalité des chances pour tous.

#### Axe 1 : Adapter les travailleurs et les entreprises aux mutations économiques

Le Fonds social européen peut soutenir les actions qui visent :

- l'anticipation et la gestion des mutations économiques (prévention, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, mobilités, reclassement...),
- le développement des compétences par la formation et l'amélioration de la qualification (apprentissage et alternance, stratégies de vieillissement actif, accès à la formation des salariés des PME, validation des acquis de l'expérience...)
- la création d'activité et la promotion de l'esprit d'entreprise (professionnalisation des réseaux de soutien à la création d'entreprise...)

#### Axe 2 : Développer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi

Le Fonds social européen peut soutenir les actions qui visent :

- la modernisation du service public de l'emploi (accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, accès des jeunes au marché du travail par l'accueil et l'orientation, coordination des acteurs de l'emploi...)
- le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi (formations pour les jeunes et les adultes, accès et participation des femmes au marché du travail, intégration des migrants sur le marché du travail...)

#### Axe 3 : Renforcer la cohésion sociale et lutter contre les discriminations

Le Fonds social européen peut soutenir les actions qui visent :

- l'accompagnement des politiques publiques pour renforcer la cohésion sociale (Etat, Communes et structures intercommunales, politique d'insertion des Départements)
- l'inclusion sociale (publics en difficulté particulière, lutte contre le décrochage et l'abandon scolaire...)
- lutte contre les discriminations sur le marché du travail, actions en faveur des habitants des zones urbaines sensibles



## Axe 4 : Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et la transnationalité

Le Fonds social européen peut soutenir les actions qui visent :

- l'adaptation de l'offre de formation et du système d'orientation (innovations pédagogiques, dynamiques locales d'innovation, expérimentations, ingénierie en matière d'orientation, formation de formateurs)
- la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion (gouvernance territoriale, professionnalisation des acteurs de l'insertion, micro-projets associatifs, promotion des TIC)
- l'innovation et la transnationalité (projets innovants et expérimentaux, partenariat pour l'innovation, coopération transnationales ou interrégionale pour la mobilité).

**Plus de 85% des crédits sont gérés par les Préfets de région** (renseignements auprès des directions régionales du travail et de l'emploi).

**Bénéficiaires potentiels :** Services de l'Etat, Collectivités territoriales, acteurs publics et privés de l'emploi et de la formation, entreprises et partenaires sociaux, associations et chambres consulaires...

### Le volet national

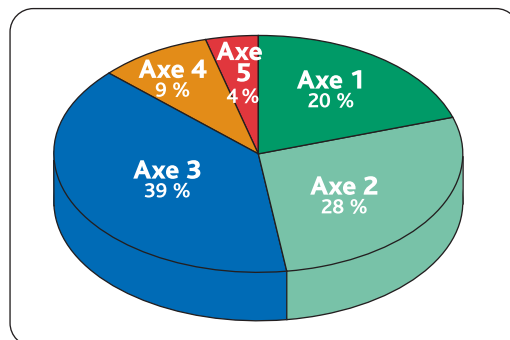
L'objectif de ce volet est de fournir une impulsion politique avec un suivi national dans trois directions principales qui représentent autant d'enjeux majeurs pour la cohésion sociale en France :

- Intégration des publics en difficulté, notamment les jeunes : il s'agit de l'accompagnement vers une insertion professionnelle des jeunes suivis dans le cadre des actions de l'établissement public pour la défense et du service civil volontaire.
  - Développement du volet formation professionnelle : avec le renforcement des parcours d'accès à la qualification des personnes les plus éloignées de l'emploi, le soutien aux innovations afin d'améliorer les systèmes de formation pour une plus grande individualisation des parcours et une meilleure adaptation des personnes aux transformations de l'emploi.
  - Intégration des migrants et lutte contre les discriminations liées à l'origine dans la poursuite du programme Equal.
- Le volet national comporte également le soutien à des actions innovantes, interrégionales et transnationales, notamment pour favoriser la mobilité des salariés et des apprentis.

**Bénéficiaires potentiels :** partenaires sociaux, têtes de réseaux associatifs qui aident à la création d'entreprises pour les publics en difficultés et ceux de l'insertion par l'activité économique ainsi que quelques établissements publics en nombre limité tels que l'Acse (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité), l'EPiDe (Etablissement public d'insertion de la défense) certains établissements d'enseignement agricole, ayant vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire et l'AFPA (Association nationale pour la formation des adultes).

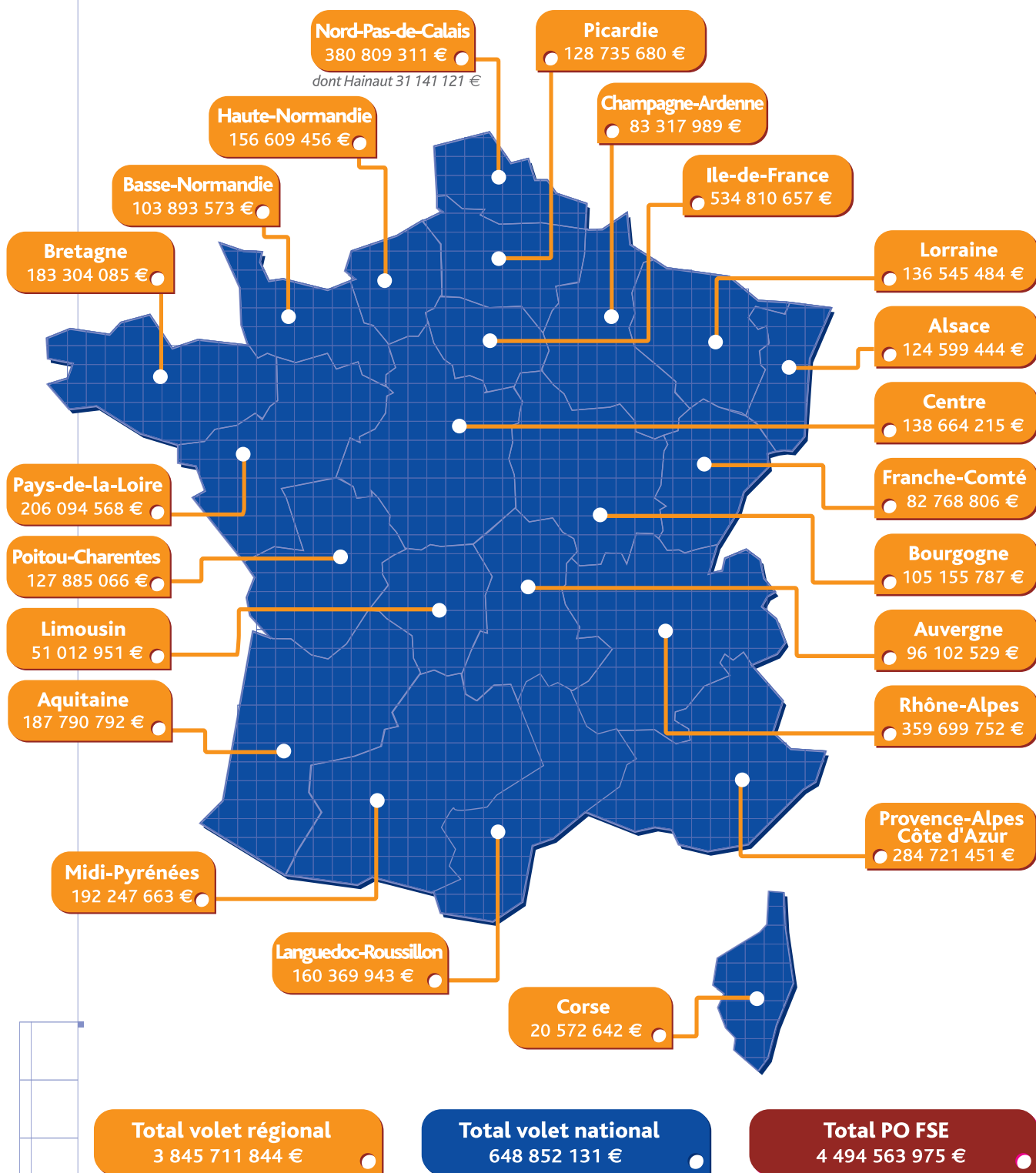
## Le Programme national FSE 2007/2013 « Compétitivité régionale et emploi » : 4.494M€ Répartition entre axe d'intervention

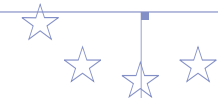
- **Axe 1 :** Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques : 899 millions d'euros
- **Axe 2 :** Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi : 1, 275 milliards d'euros
- **Axe 3 :** Cohésion sociale et lutte contre les discriminations : 1, 756 milliards d'euros
- **Axe 4 :** Capital humain et mise en réseau, innovation et transnationalité : 390 millions d'euros
- **Axe 5 :** Assistance technique : 175 millions d'euros





## Compétitivité régionale et emploi Répartition des montants financiers FSE 2007-2013





## « Enjeux et principaux objectifs de l'intervention européenne 2007/2013 en France »

Bien que demeurant « une grande puissance industrielle », la France est confrontée à une très forte concurrence internationale et doit faire face à d'importantes mutations économiques. Or, malgré une politique de l'emploi active et diversifiée, notamment en faveur des catégories prioritaires qui en subissent le plus fortement les conséquences, le taux de chômage reste élevé et le marché du travail segmenté, le nombre des personnes en situation précaire s'accroît et les disparités sociales à l'échelle de certains territoires (zones de relégation urbaine, régions industrielles en crise, isolement en milieu rural) augmentent.

Dans ce contexte, l'intervention européenne a pour principal objectif de soutenir les politiques publiques nationales régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle pour renouer avec la croissance et l'emploi et permettre aux acteurs de s'adapter aux chocs économiques et aux processus de transformation sociale en cours :

- anticiper les mutations et y préparer tant les entreprises que les salariés ; il convient en premier lieu d'adapter et de renforcer les compétences par un meilleur accès à la formation, de développer les apprentissages et la validation des acquis de l'expérience, de sécuriser les trajectoires professionnelles, de maintenir et développer l'activité des seniors ainsi que la création d'entreprises et d'activité,
- prévenir le chômage de longue durée en renforçant l'efficacité des services de l'emploi et les politiques actives de l'emploi ainsi que la participation durable des femmes et des migrants au marché du travail,
- renforcer la cohésion sociale pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, en croisant une approche territoriale et une approche au plus près des personnes, notamment dans les zones urbaines sensibles, en soutenant des démarches de mise en réseau pour l'emploi. C'est également l'axe essentiel de la lutte contre les discriminations liées à l'origine dans la poursuite du programme Equal,
- investir dans le capital humain et l'ingénierie sociale pour améliorer les systèmes de formation afin d'élever le niveau de qualification des actifs, développer le dialogue social pour une meilleure gouvernance, soutenir les micro-projets associatifs innovants et renforcer les coopérations transnationales et interrégionales pour la mobilité des jeunes et des travailleurs. »

*Extrait du Programme opérationnel national du Fonds social européen pour la « Compétitivité régionale et l'emploi 2007/2013 ».*



## Évolution des Fonds structurels 2000-2006 et 2007-20013

